



SOYONS CITOYENS !

Recommandations préconisées lors des conseils des sages ou des enfants ; lors des réunions publiques...

- Je suis citoyen, j'entretiens mes haies en bordure de routes ou de rues.
- Je suis citoyen, je ne stationne pas sur les bandes jaunes.
- Je suis citoyen, je ne laisse pas les excréments de mon chien sur les trottoirs.



Sommaire:

Page 1	Infos - édito
Page 2	Rénovation logements Conseil des enfants.
Pages 3, 4, 5 et 6	Encart spécial consacré à la M.A.R.P.A.
Pages 7 et 8	Associations, agenda.

Encore plus d'infos locales sur www.noyantdallier.fr

Cette Gazette fait écho à plusieurs reprises à la notion de solidarité.

- **Solidarité** envers ceux qui souffrent avec l'organisation du Téléthon à l'initiative du Comité des Fêtes avec les autres associations noyantaises que nous félicitons et remercions pour leur action.
- **Solidarité** intergénérationnelle avec la construction de la MARPA*.

Autrefois, les grands parents, les aînés étaient présents dans les familles ; un échange mutuel s'établissait entre les générations. Pour différentes raisons (éclatement des familles, grande mobilité sociale,...), cette solidarité qui semble absolument nécessaire à chacun d'entre nous tend à disparaître.

Nos aînés ont un rôle d'écoute, de conseil, de guide et de transmission de savoir faire et de traditions. C'est dans cet esprit que nous travaillons



Le mot du Maire

avec le Comité de Pilotage sur une MARPA ouverte le plus possible sur la vie du village. Nous voulons des locaux d'accueil modulables et adaptables aux besoins (animations avec le Club du 3ème âge, école, centre de loisirs, accueil périscolaire, associations locales, ...).

Les différentes visites d'établissements semblables que nous avons effectuées nous ont confortés dans cette démarche novatrice.

Du fait de la disparition de la solidarité intergénérationnelle familiale, la collectivité se doit d'initier ou de favoriser de nouveaux modes d'échanges.

Je crois que c'est toute la société qui a à gagner à multiplier toutes les formes de solidarité.

Michel Lafay

*voir dossier spécial MARPA en pages 3, 4, 5 et 6.



Téléthon 2010.

A l'initiative du Comité des Fêtes, les associations Noyantaises réunies ont permis de récolter la somme de 532€64 remise à l'association Française contre les Myopathies.

Divers activités, marche, belote, jeu de quilles et tir d'adresse, jeux de société, vente de peluches, dons, repas préparés par 'le Petit d'Asie' en sont le résultat.

Participaient à cette journée: "Amitié Noyantaise", "Amicale des Pompiers", "le Cochonnet", "Comité des Fêtes", "Villages Vivants".



Ouverture de la mairie :

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Tél. 04 70 47 21 14

mairie@noyantdallier.fr

site web : www.noyantdallier.fr



Permanences des élus

Michel Lafay (Maire)

Samedi de 11 à 12h et sur rendez-vous.

Yves Petiot (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi matin, le vendredi après-midi et le samedi matin.

Guy Dauchat (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi après-midi et le samedi matin.

Marian Bogacz, Marie Soubrier (Adjoints) et **Julien Gayet** (conseiller délégué) : sur rendez-vous.



Prochaine Gazette

Le prochain numéro de la gazette paraîtra début juillet 2011.

La date limite du dépôt des articles est fixée au 3 juin 2011.

Encore plus d'infos locales sur www.noyantdallier.fr



* Le Pédibus est un mode de ramassage scolaire à pieds. Les enfants attendent à un arrêt que des parents ou bénévoles, accompagnateurs volontaires, viennent les chercher pour partir à l'école.

Le pédibus permet d'améliorer la sécurité des enfants aux abords des écoles. Moins il y aura de voitures et moins il y aura de risques d'accidents, de problèmes de parking et de pollution... Le Pédibus a aussi un rôle éducatif.

Deux logements bientôt rénovés

Dans le cadre du budget 2010 le conseil municipal a voté 15 000 euros pour réhabiliter deux logements situés au-dessus de la Poste.

Ces travaux sont réalisés par deux employés embauchés en Contrat Aidé à l'Emploi (CAE). Grâce à leurs compétences professionnelles (plaquiste, peintre, électricien) et à leur dynamisme ces rénovations avancent vite.

Le premier logement situé au RDC est maintenant presque terminé (il reste le hall d'entrée à finir). Le second logement situé au 1^{er} étage est en cours.

Les travaux consistent à isoler par l'intérieur, refaire les plafonds, l'électricité, le chauffage et les salles d'eaux, les éviers et les hottes de



cuisine ainsi que la peinture entière des logements, après avoir posé de la toile de verre.

Ces travaux ont démarré en septembre 2010 et seront terminés avant l'été prochain.

Yves Petiot

Adjoint au Maire de Noyant
en charge des finances

Les élus du Conseil des Enfants se sont réunis en décembre en présence des Maires et Adjoints de Noyant et Châtillon.

Une fois encore nos jeunes conseillers ont étonné les élus et le public par la grande maturité de leurs interventions et leur sens du bien commun.

Noyant - Châtillon
Le Conseil municipal
des enfants



Une dizaine de questions ont été étudiées. Si quelques uns des sujets touchaient directement les enfants et l'école (préau, jeux de cour, respects des abords de l'école), nos jeunes conseillers se sont surtout préoccupés de l'intérêt général que ce soit du côté de la sécurité routière (parking, passage pour piétons, limitation de vitesse, mise en place d'un pédibus), de l'environnement (détritus et mégots sur les trottoirs) que du développement touristique de Noyant (borne et plans touristiques, sentier botanique).

Après avoir apporté des réponses aux questionnements les plus simples, les élus ont mandaté les jeunes conseillers pour approfondir deux des dossiers qui leur ont semblé particulièrement pertinents : le respect de la zone d'attente des parents et enfants au portail de l'école de Noyant ainsi que la mise à l'étude d'un système de Pédibus*.

Guy Dauchat,

Adjoint au Maire de Noyant
en charge de la Démocratie Locale

LA MARPA DE NOYANT



QU'EST-CE QU'UNE MARPA ?

Marpa, cela veut dire « Maison d'accueil rurale pour personnes âgées ». A l'origine, c'est la MSA, le régime de protection sociale agricole qui a imaginé ces petites unités de vie. C'était au milieu des années 1980. A l'époque il était beaucoup question de « vivre au pays » ou de préservation du tissu rural. De fait, à la campagne les personnes âgées étaient contraintes de s'« exiler » à la ville pour trouver une

maison de retraite. Or, ce qu'elles souhaitaient était de continuer à vivre dans leur environnement familial.

C'est comme cela que sont nées les Marpa. Toutes proposent à leur vingtaine de résidents un logement privatif ainsi que des espaces de vie collective. L'objectif est que chacun dispose d'un vrai « chez soi » tout en conservant - voire en enrichissant - ses activités et relations sociales antérieures. Sous la direction du responsable de Marpa, une équipe professionnelle coordonne les services autour des personnes accueillies. *(une partie des textes de ce dossier s'inspire du site officiel des Marpa : <http://www.marpa.fr>)*

Une Marpa à Noyant

Le chemin a été long pour que ce projet voit enfin le jour sur notre commune après 6 années de démarches, d'innombrables réunions et une volonté de fer de son initiateur Michel Lafay avec le soutien actif de Patrice Bogros (MSA).

Ce projet est avant tout un acte fort de solidarité entre les générations afin de garder nos anciens près de leur lieu de vie. Cela prend encore plus de sens pour nos concitoyens d'origine vietnamienne pour qui un nouveau déracinement loin de leur village d'accueil est vécu comme un vrai drame.

Ce projet est aussi une opportunité économique conséquente pour notre village (voir page 6).

Le choix du site d'implantation, en face de la poste et de la mine, n'est pas anodin. En plus de la qualité exceptionnelle de cet emplacement et de sa vue magnifique, c'est aussi un lieu de vie à mi-chemin du bourg et des Corons, dans un secteur touristique en expansion.

Un projet justifié décidé après des études dont trois cent cinquante enquêtes conduites auprès de personnes de plus de 70 ans de Noyant et alentour qui ont démontré sa fiabilité.

Un projet partagé, conduit par un groupe de pilotage que la municipalité a souhaité élargir à des représentants du CCAS, à des membres de la communauté asiatique, à des habitants... Ils viennent épauler les élus et les organismes institutionnels dans la conception finale des bâtiments et de son fonctionnement. Une réunion publique a été consacrée à ce sujet (voir photo)

Un projet pour les Noyantais qui seront prioritaires pour accéder à la Marpa, puis les habitants des communes limitrophes.

Un projet sans conséquences financières négatives pour Noyant. « Allier Habitat » est le maître d'ouvrage et financeur du projet. La commune assurera la gestion de la structure via le CCAS et s'occupera de l'entretien des extérieurs des bâtiments. Les retombées économiques sont par contre évidentes (p. 6).



VIE DE TOUS LES JOURS

Extérieurs

Résolument ouverte vers l'extérieur, la structure ne sera pas clôturée côté route. Le projet d'aménagement du Bourg de Noyant commencera par ce site. La réflexion portera notamment sur l'accessibilité piétonnière du Bourg à partir de ce lieu. La commune de Noyant prendra en charge l'entretien des pelouses et végétaux autour des bâtiments.

Accueil, parties communes

- 1 A l'entrée, un employé accueille les visiteurs et les fournisseurs. Jour et nuit une personne veille sur le confort et le bien-être des résidents.
- 2 Des locaux techniques sont prévus pour les personnels de la Marpa.
- 3 Une grande salle à manger et une salle annexe permettent d'organiser des activités.
- 4 Le salon, équipé d'un grand écran, permet aux résidents de se retrouver ou d'accueillir des visiteurs lorsque les appartements s'avèrent trop petits.
- 5 En plus de la cuisine professionnelle, une cuisine, mieux équipée que celle des appartements, permet aux résidents qui le souhaitent de participer à la préparation des repas collectifs.



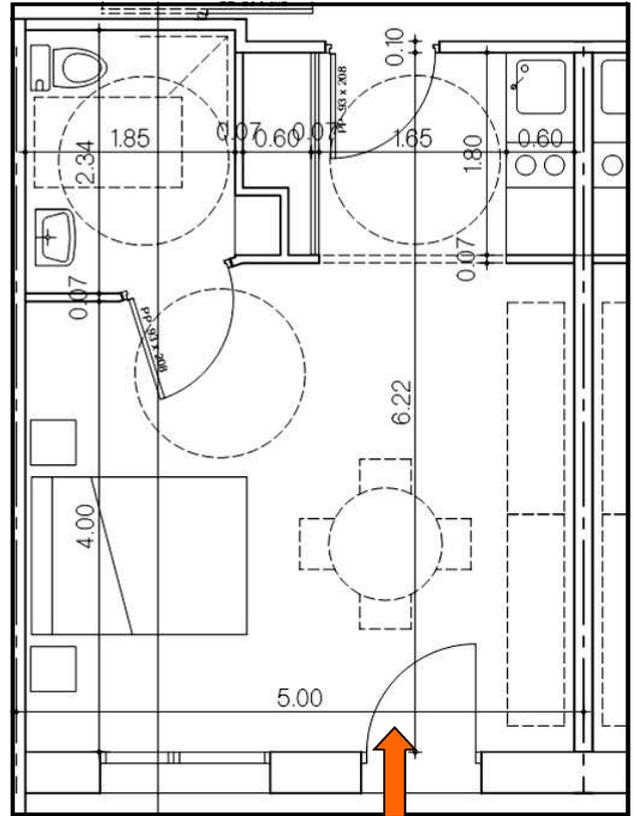
A LA MARPA DE NOYANT

Comment vit-on à la Marpa ?



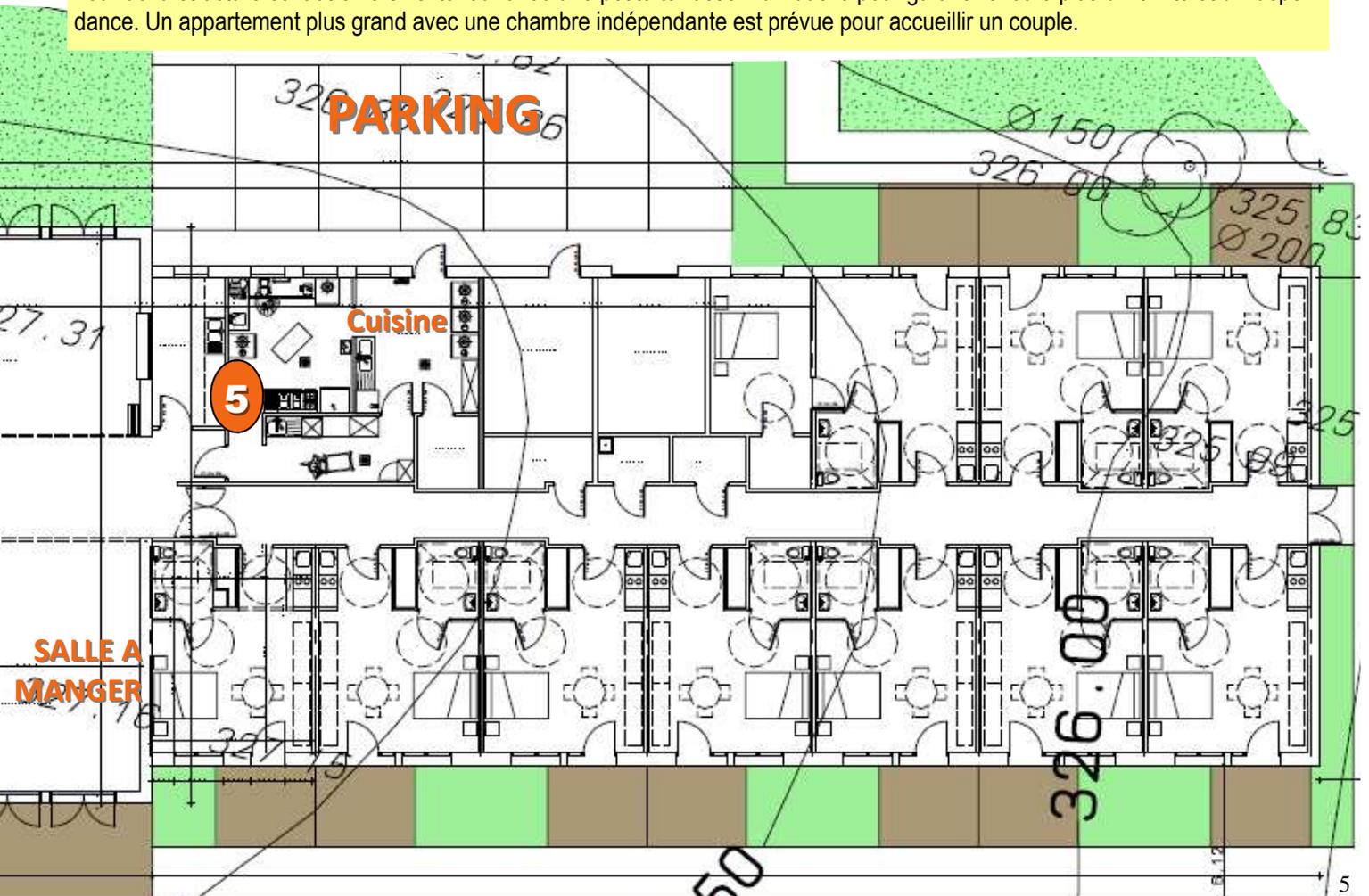
La Marpa accueille au maximum 24 personnes (âge minimal 70 ans - les nouveaux entrants ont en moyenne 85 ans). Chacun a son logement et mène sa vie à sa guise.

L'équipe des employés de la Marpa, constituée d'environ 6 à 10 personnes, est là pour veiller au bien-être de tous et de chacun. C'est un lieu qui cultive la qualité de vie. La plupart des résidents viennent des environs, chacun y conserve ses repères et garde ses habitudes. Car la Marpa fait corps avec le pays. Ses habitants participent à part entière à la vie sociale, économique et culturelle locale. Chacun s'y trouve « chez soi », dans un vrai logement, avec ses propres meubles et son animal de compagnie. L'équipe professionnelle encourage l'autonomie des résidents et dans la mesure du possible ces derniers y demeurent jusqu'au terme de leur vie. Entrer en Marpa c'est conduire le projet d'une vieillesse heureuse !



Appartements :

D'environ 32 m², chacun des 22 appartements est équipé avec un coin cuisine complet, une salle d'eau conçue pour les personnes âgées et handicapées, une grande pièce de vie et deux entrées : l'une donnant vers l'intérieur de la structure et l'autre vers l'extérieur avec une petite terrasse individuelle pour garantir encore plus d'intimité et d'indépendance. Un appartement plus grand avec une chambre indépendante est prévue pour accueillir un couple.





Soins et services

La Marpa n'est pas un établissement « médicalisé ».

En revanche, si vous en avez besoin, l'équipe est là pour coordonner les soins. Bien sûr, vous conservez votre médecin ou bien vous le choisissez librement. Les agents présents organisent les aides dont les résidents peuvent avoir besoin : infirmières, aide aux repas ou à la toilette par exemple.

La maison se charge de certains services. Si vous le souhaitez vous pouvez confier votre linge à la blanchisserie. Ce n'est pas une obligation. Les résidents sont invités à participer aux repas : choix des menus, achats des produits et leur préparation. Là aussi, c'est selon votre choix.

Le personnel est là pour cuisiner, avec vous si vous le souhaitez. Il est là pour servir également. Mais rien ne vous empêche de « mettre la main à la pâte », au contraire !

L'équipe est aussi à vos côtés pour vous accompagner dans vos activités. Par exemple pour vous inscrire au club des Aînés de la commune. L'invitation de personnes extérieures met de la vie dans la maison (par exemple : gymnastique douce, conteurs, venue d'enfants pour faire leurs devoirs...).



Combien ça coûte ?

La Marpa est une formule d'accueil pour tous, même si l'on a des revenus modestes. Les résidents versent chaque mois une « redevance » qui s'élève en moyenne à 1 350 euros (repas, loyer, charges communes,...). Les services, par exemple la blanchisserie, sont comptés en plus. Chaque prestation est clairement identifiée sur la facture mensuelle remise à l'intéressé.

Selon leur situation, les résidents peuvent prétendre à deux types d'aides :

- **L'Allocation personnalisée au logement (APL).** Sous conditions de ressources, elle est attribuée au résident par la Caisse d'allocations familiales (CAF).
- **L'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA) :** Il faut en faire la demande au Conseil général. Ensuite, une équipe médico-sociale apprécie votre taux de dépendance et établit le plan d'aide personnalisé. Cette allocation dont le montant est fixé en fonction du degré de dépendance et des ressources est destinée principalement aux aides à la personne : ménage, habillage, toilette, etc.

L'équipe de la Marpa est présente pour orienter les résidents afin qu'ils fassent valoir ces différents droits et les accompagner dans leurs démarches.

Quelles échéances ?

Les travaux débuteront en juin de cette année et se termineront moins d'un an après. L'ouverture de la MARPA est programmée à la fin de l'été ou au début de l'automne 2012.

Une filiale du groupe Bouygue, répondant à des normes « Coût - Qualité - Fiabilité - Délais » a été choisie par le maître d'ouvrage « Allier Habitat » pour conduire les travaux. Environ 25 ouvriers seront présents en permanence sur le chantier.

Des normes de haute qualité environnementale seront appliquées lors de la construction.

La municipalité avait souhaité un chauffage par géothermie ce qui ne semble pas possible après l'analyse de l'eau des galeries de la mine jugée trop corrosive. On s'orienterait vers un chauffage bois (granulés). Des panneaux solaires sont envisagés pour la production d'eau chaude.

Un atout pour Noyant !

En plus de l'aspect « solidarité intergénérationnelle » qui prévaut évidemment dans ce dossier, les retombées économiques pour la communes de Noyant sont loin d'être négligeables :

- La création de 9 à 10 emplois correspondant à six temps pleins,
- Le maintien et le renforcement des métiers de santé du secteur (médecin, infirmier, VSL, pharmacie, Kiné,...).
- Les retombées ponctuelles dès juin (hébergements et restauration lors des travaux) et quotidiennes après ouverture (achats).
- L'image de Noyant et la satisfaction de garder nos anciens près de nous.
- Accroissement de la population.



Qu'est-ce que le Qi Gong ?

Sous ce mot venu d'ailleurs, qu'on ne sait pas trop comment prononcer, se cache une activité toute simple. Il s'agit, par des mouvements lents et doux (c'est-à-dire sans jamais forcer) de retrouver la souplesse et la vitalité qu'on avait autrefois, il y a longtemps, avant le stress, le mal de dos et les soucis.

Ces mouvements viennent de Chine : ils font partie de la culture populaire de ce pays depuis des millénaires, ils viennent aussi de la connaissance traditionnelle du corps humain de la médecine chinoise (dont l'une de ses formes est l'acupuncture).

Ces mouvements ont un aspect technique qui n'est pas difficile à apprendre. Ils ont aussi un

氣
功

aspect artistique : de la même façon qu'un musicien interprète un morceau de musique, on interprète les mouvements suivant notre sensibilité.

Ils sont aussi très liés à la nature : le QiGong de la rivière nous enseigne la fluidité de l'eau, le Qi Gong de l'oie nous apprend à délier les vertèbres cervicales à la manière de cet animal quand il déroule son cou. Mais tout ceci ne sont que des mots qui ne disent jamais vraiment la réalité. Il faut essayer...

Alors si le cœur vous en dit, c'est gratuit et c'est le mardi à 20h à la salle des fêtes !

Villages
vivants
Atelier

Jean Lemoal

Assemblée générale Les Amis de La Mine



En ouverture de l'assemblée générale, Christian Duc, président de l'association « Les Amis de la Mine » a rappelé les points importants de l'année écoulée : mise au point du programme méthodologique, présentation du projet aux institutions et Comité de Tourisme, réunions entre élus sur le devenir du carreau de La Mine, avec toujours cette volonté constante de

rapprocher les noyantais de leur musée.

L'association est désormais reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale.

Le rapport d'activité présenté par Jean Pierre Hacard et le rapport financier détaillé par Yves Toussaint ont été adoptés à l'unanimité.

Cécile Hardouin a commenté la rencontre très réussie du 1^{er} mai dernier. C'est désormais une journée très attendue qui permet d'émouvantes rencontres.

L'association de préfiguration prend forme. En partenariat avec la région, le département, la ComCom Bocage Sud, la municipalité, les associations locales, elle devrait s'ouvrir aussi sur les sites touristiques des communes environnantes.

Les activités se poursuivent en 2011, avec notamment une exposition internationale pour les 12 et 13 juin (week end de la pentecôte), intitulée « Première convention des chemins de fer du nouveau monde ».

Jean Paul Dufrière, président du Conseil Général, confirme qu'il soutiendra l'association de préfiguration que se constitue alors qu'en conclusion de cette fructueuse assemblée, Michel Lafay, maire de Noyant, félicite tous les membres pour le travail accompli. Il rappelle que « La Mine » représente un attrait touristique important pour la commune, avec des retombées économiques non négligeables.

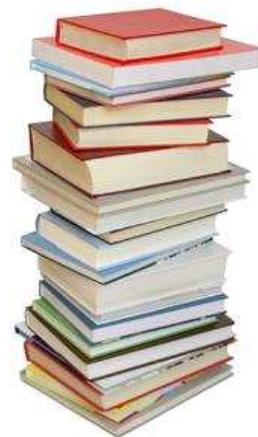


N. Bogacz

Relais Bibliothèque

Permanences à la Mairie de 15h30 à 17h30 les vendredis :

- les 1er, 15, 21 avril;
- les 13 et 27 mai ;
- les 10 et 24 juin.



Déchetterie mobile

La déchetterie mobile sera installée sur le parking de la salle des fêtes de Noyant :

**Mardi 12 avril
de 10 H à 16 H**

À partir du lundi 2 mai, deuxième collecte du SIC-TOM pour le Bourg et les Corons.



Pour une parution dans la prochaine Gazette, donnez vos informations et les dates de vos manifestations avant le 3 juin.

Encore plus d'infos
locales sur
www.noyantdallier.fr



2 avril :

- **Carnaval**
(Comité des fêtes)

3 avril :

- **Loto**
(Comité des fêtes)

12 avril :

- **Déchetterie mobile**
Parking salle des Fêtes
(SICTOM Nord Allier)

1er mai :

- **Fête des mineurs**
(Les Amis de la Mine)

15 mai :

- **Balade printanière**
(Comité des fêtes)

31 mai au 4 juin :

- **Jazz dans le Bocage**

2 juin :

- **Jazz à Noyant**
(Villages Vivants - dans le cadre du festival Jazz dans le Bocage)

12 - 13 juin :

- **Chemins de fer du nouveau monde**
(Les amis de la Mine)

13 juillet :

- **Bal et feu d'artifice**
(Comité des fêtes)

Ateliers des mardis :

- **Arts Mêlés** 14H30
Salle des Fêtes
Atelier ouvert aussi aux enfants après l'école sur inscription limitée.
(Villages Vivants)
- **QI Gong** 20h00
Salle des Fêtes
(Villages Vivants - article page 7)

Pour une parution dans la Gazette n°14, donnez vos informations et les dates de vos manifestations avant le 3 juin.

Villages
Vivants

Jeudi 2 juin Jazz dans le Bocage à Noyant

Le répertoire d'Hélios Quintis Quintet se synthétise par une musique festive, joyeuse et de partage. Musique de l'Est, d'Afrique du Nord, tango, valse, swing, funk, jazz...une atmosphère originale à découvrir !



Fête des mineurs le 1er mai

Comme tous les ans se tiendra le 1er mai la fête des mineurs. Le matin, il y aura une manifestation dans la chambre chaude avec de la musique par Jean François et des lectures scéniques. Puis se tiendra le repas à la salle des fêtes.

Inscription Cécile Hardouin (04 70 47 26 76)



Première convention française des chemins de fer du nouveau monde les 12 et 13 juin

ASSEMBLEE GENERALE COMITE DES FÊTES



L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est tenue le 15 janvier 2011 En présence du Président d'Honneur et Maire Michel Lafay.

Il a été dressé un bilan d'activité 2010 très satisfaisant qui laisse entrevoir une hausse nette de la fréquentation.

Le bureau a été voté et reconduit :

Présidente : Martine Meunier
Vice Président : Jacky Dumont
Secrétaire : Caroline Guyenne
Secrétaire adj. : Aline Colas
Trésorière : Christiane Gwizdala
Trésorier adj. : Xavier Sion

Commissaires aux comptes :

Chantal Bernard, René Cordier, Alain Meunier.

Trois nouveaux membres viennent rejoindre l'équipe cette année pour contribuer au calendrier 2011.



Les dates à retenir pour 2011 sont les suivantes :

2 avril :	Carnaval
3 avril :	Riffle - 14h
15 mai :	Balade printanière
13 juillet :	Bal et feu d'artifice
7 août :	Brocante
12 novembre :	Dîner dansant
27 novembre :	Téléthon

Le carnaval se déroulera le samedi 2 avril. Il aura pour thème : "la prairie s'éveille au carnaval de Noyant".
Départ du défilé à 15H au carreau de la mine (vélos fleuris seront les bienvenus).